

COMMUNE DE VAUX-SUR-SÛRE
Réunion de CLDR du 1 mars 2022
Plan d'Action pour l'Energie et le Climat
Convention des Maires

Présences :

Commune : Yves Besseling (Bourgmestre), Astrid Simon (Conseillère environnement et énergie)
Convention des Maires : Daniel Conrotte (coordinateur territorial pour la Convention des Maires)
Conseil Communal : Mélanie Marquis, Guy Mars, Cécile Conrad, Gérard Collignon.
CLDR : *voir liste en annexe*
FRW : Juliette Maquet et Eléonore Gérard

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion précédente (24/01/2022)
- Rappel des objectifs PCDR
- Présentation de la Convention des Maires et de l'appel à projet POLLEC par Astrid Simon
- Présentation des documents de travail, liste des thématiques et priorisation par Daniel Conrotte
- Divers

Le Bourgmestre, Yves Besseling introduit la réunion. Cette rencontre est à la fois pour les membres de la CLDR et pour le Conseil communal. La Convention des Maires a été introduite par M. Conrotte au Conseil à la fin de la dernière législature. L'objectif de ce soir est d'y voir plus clair sur le sujet. Présentation de l'ordre du jour de la réunion.

APPROBATION DU CR DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

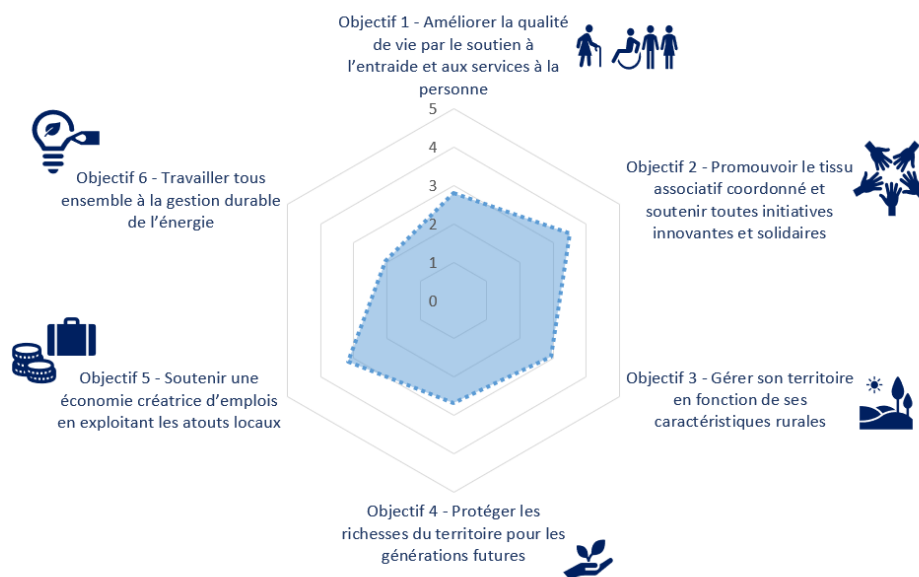
Aucune remarque, **le compte-rendu de la réunion de CLDR du 24 janvier 2022 est approuvé.**

RAPPEL DES OBJECTIFS PCDR

Remarque d'Yves Besseling concernant le réseau chaleur : le marché avait été attribué il y a plus d'un an et demi et la troisième entreprise avait été au Conseil d'état pour contester la décision de la Commune, des procédures juridiques ont donc suivi. Après cela le budget de l'entreprise la moins cher a fortement augmenté, et ne correspondait plus à ce qui avait été promis aux citoyens. Cela devenait difficile à gérer financièrement. **Le projet est donc abandonné.**

Juliette Maquet présente le rappel l'évaluation des objectifs du PCDR qui avait été établie en septembre 2021. L'objectif 6 « travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie » était ressorti comme l'objectif le moins avancé à ce stade de la validité du PCDR. Il est donc intéressant de travailler sur une manière l'améliorer.

VUE GLOBALE DES MEMBRES DE LA CLDR SUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PCDR



Pour rappel, les projets et actions inscrits dans le PCDR pour cet objectif sont les suivants :

- Création d'un réseau de chaleur
- Etude de faisabilité et réalisation d'un projet d'autonomie énergétique
- Placement de bornes électriques pour voitures
- Réaffectation de bâtiments religieux
- Soutien des associations et des initiatives communes des citoyens dans le cadre de projets d'économie d'énergie et/ou environnementaux
- Mise en place d'incitants pour la réalisation d'audits énergétiques chez les particuliers
- Etude des besoins énergétiques de la commune et établissement de recommandations
- Etude de faisabilité de projets de production d'énergie renouvelable dans l'esprit d'un mix énergétique
- Etude de potentialité de cultiver le miscanthus et le chanvre
- Formation des intervenants sociaux afin de sensibiliser leurs publics aux économies d'énergie
- Mise en place de groupement d'achats communs

Les acteurs identifiés afin de porter ces actions sont l'ecopasseur, le PCS et l'ADL.

PRÉSENTATION DE LA CONVENTION DES MAIRES ET DE L'APPEL À PROJET POLLEC

Par Astrid Simon, conseillère environnement et énergie

L'adhésion communale à la Convention des Maires est une opportunité d'actions et non une obligation. Pour arriver à ces objectifs, les administrations mettent en place un Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC) avec l'aide de Pep's Lux.

Suite à cette présentation de la Convention des Maires, Mme Simon précise l'existence des appels à projets POLLEC 2020 et 2021 rentrés par l'administration communale.

⇒ Voir PowerPoint en annexe.

Complément par Yves Besseling : Il y a une subvention pour une partie du salaire de l'agent. Il y a également une série d'appels à projets d'UREBA et des projets initiés par « Get up Wallonia » pour l'économie d'énergie, etc. La Commune dispose de bâtiments énergivores qui peuvent en profiter (ex : écoles de Vaux-sur-Sûre et de Sibret, etc.).

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL, LISTE DES THÉMATIQUES ET PRIORISATION

Par Daniel Conrotte, coordinateur territorial pour la Convention des Maires

M. Conrotte introduit 2 documents (en PJ) afin d'expliquer de quoi est composé un plan d'action. Le but ici est de définir **une méthode de travail** et de préciser le **rôle** des membres présents dans le futur.

Un plan d'action communal a été établi avec les membres du premier comité de pilotage. C'est un document vivant, il peut et doit évoluer à travers le temps.

Le problème du climat et de l'énergie au niveau planétaire est un problème global, avec des solutions locales. Si les membres veulent aller au-delà de l'énergie et plus vers l'environnemental, il n'y a aucun problème. Toutes les thématiques peuvent être rassemblées, c'est un tout auquel il faudra de toute façon s'intéresser.

Premier package d'actions : atténuation du changement climatique via des **actions leviers**.

➔ Information, communication, formation : les actions qui permettent la naissance, le développement d'**actions projets** qui, elles, vont agir effectivement sur les émissions de CO2.

Il y a deux grandes lignes concernant l'adaptation : l'agriculture et l'eau.

Il y a des **actions leviers** (en jaune dans les documents) et des **actions projets** (en vert). Par exemple : isolation bâtiments, mobilité, énergies renouvelables, etc. Le grand éolien est pris en compte mais les membres de la réunion doivent se concentrer sur des actions citoyennes.

Présentation du fichier Excel, il sera envoyé aux participants de la réunion.

Présentation d'un exemple de fiche, et des interactions avec le fichier Excel.

L'année de référence est 2006. Et par rapport à l'objectif 2030, la commune est à mi-chemin, si l'on se concentre uniquement sur les actions citoyennes.

Méthode de travail :

Il y a une liste de thématiques (comportements, isolation, vecteurs énergétiques, équipements, maisons neuves, mobilité durable, etc.). Les membres vont réfléchir à d'autres thématiques qui pourraient y être ajoutées. Chacun sera ensuite amené à se prononcer sur ses thématiques prioritaires. A la fin de cet exercice, il y aura une première liste de thématiques à travailler dans les semaines futures.

Une fois les objectifs définis, il faut définir les moyens nécessaires afin d'atteindre ces objectifs.

Présentation de l'exemple de la Commune de Hotton.

Mise en place d'un **comité de pilotage** : alimenter de la bonne information qui permettra aux citoyens de se faire une idée précise de la pertinence de leurs actions.

Définition des **notions utilisées** et distribution des points par les participants de la réunion :

Notion	Définition	Points attribués
Comportements	Comportements des citoyens, actions individuelles du quotidien	44
Isolation	Isolation du bâti existant (antérieur à 2006)	65
Lumières économiques	Mise en place/promotion du LED (sur proposition d'un membre du Conseil communal)	6
Vecteur énergétique	Par rapport au logement, autres alternatives que le mazout	2
Équipements	Gros électroménager (congélateur, etc.)	9
Maisons neuves	Pompes à chaleur	7
Mobilité douce	Marche à pieds, vélo en remplacement de la voiture essentiellement dans le cadre des déplacements utilitaires	16
Mobilité durable	Écoconduite, covoiturage	7

Véhicules propres	4 filières majeures : électrique, hydrogène, hybride et CNG	5
Services communaux	Reste autonome au plan d'action	10
Photovoltaïque	Panneau qui produit de l'électricité	18
Biomasse		1
Biogaz		0
Eolien		0
Solaire thermique	Panneau qui produit de la chaleur	4
Eau	Par exemple : citerne de récupération de l'eau de pluie, stations d'épuration, etc.	44
Stockage (CO2)	Agroforesterie (ex : maison ossature bois)	3

Les 5 thématiques jugées comme prioritaires sont donc les suivantes :

1. Isolation
2. Comportements
3. Eau
4. Photovoltaïque
5. Mobilité douce

Ensuite, les membres sont invités à travailler en plénière sur les objectifs sur la thématique de l'isolation et les moyens à mettre en œuvre afin d'arriver à ces objectifs. Pour ne pas débiter de zéro, le groupe décide de repartir des objectifs et moyens ressortis lors du travail à Hotton. Nous sommes dans une phase où les participants énoncent des idées et n'en débattent pas, les choix devront être faits par la suite.

Objectifs - Isolation :

- Economie d'énergie (impact sur la facture et sur l'environnement, autonomie énergétique)
- Promotion de matériaux biosourcés.
- Economie/artisanat local
- Amélioration du confort
- Aider les personnes précarisées
- Urbanisme (règlement urbanistique, nombre de façades)
- Salubrité

Moyens – Isolation :

- Conseiller Energie de la Commune
- Chiffrer intérêt économique
- Prêt 0% en prêt énergie : service de la Province du Luxembourg
- Renov'Energie (ou rénova+) : faciliter la rénovation complète, en profondeur, d'un logement via l'intervention d'un bureau d'étude. Minimum de 25000 habitants.
- Caméra thermique : voir l'état d'une maison. Il y en a 3 disponibles à la Province du Luxembourg, qui prête gratuitement aux services communaux.
- Catalogue matériaux biosourcés
- Info primes communes et RW
- Offre de formations pratiques pour les personnes qui veulent faire les choses eux-mêmes.
- Primes à l'auto-construction
- Logiciel TOTEM
- Chantier participatif : groupe de citoyens qui sont formés par EFT.
- Contrôle de la pose : vérification du travail effectué
- Préfinancement : audits + matériaux
- Groupement achat
- Guichet de l'énergie : qui amène des réponses claires et précises

- Information sur les performances énergétiques des matériaux
- Outil de vulgarisation pour la population globale
- Audit énergétique

➔ Les documents seront envoyés aux participants de la réunion.

A Hotton, ils ont développé un scénario écrit à partir du tableau Excel objectifs/moyens. C'est plus facile et agréable à lire que le tableau.

Concernant le fonctionnement du groupe : il faudra décider si on continue à travailler avec un grand groupe ou si on crée des sous-groupes en fonction des différentes thématiques.

DIVERS

Il n'y a pas de divers.

Yves Besseling conclut la réunion.

Juliette Maquet et Eléonore Gérard,
Agents de développement FRW



ANNEXE 1 : LISTE DES PRÉSENCES

RÉUNION DE CLDR DU 1^E MARS 2022

Présents (11)

Annet	Stéphanie	Salvacourt
Besseling	Yves	Hompré
Dourte	Michel	Vaux-sur-Sûre
Dziechciarek	Guy	Hompré
Grogna	Joseph	Jodenville
Leyder	Olivier	Juseret
Monier	Isabelle	Assenois
Notet	Patrick	Vaux-sur-Sûre
Otte	Pierre	Remience
Reyter	René	Remichampagne
Widart	Steve	Poisson-Moulin

Excusés (12)

Bertrand	Samuel	Nives
Colot	Sandrine	Clochimont
Dujardin	Sandra	Sibret
Godfrind	Guy	Hompré
Hogge	Mathilde	Chenogne
Koeune	Germain	Sibret
Lhoas	Vinciane	Morhet
Mouton	Benoît	Sibret
Nicolay	Pierre	Cobreville
Pauly	Vincent	Sibret
Philipin	Michel	Cobreville
Willot	Joseph	Chenogne

ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DE LA CONVENTION DES MAIRES ET PROJETS POLLEC 20-21

PAR ASTRID SIMON, CONSEILLÈRE ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE



POLLEC 2020



Commune de
Vaux-sur-Sûre

- BORNES DE RECHARGEMENT POUR VOITURES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES :
 - Parking du VauxHall
 - Parking du Syndicat d'initiative de Sibret

POLLEC 2021

- DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE COMPLÈTE :
 - Cadastre et inventaire des bâtiments
 - Compteurs informatisés mazout / gaz / électricité et sonde CO2 → contrôle à distance
 - Suppression des pertes inutiles et mise en place d'actions URE (Utilisation Rationnelle de l'énergie)
 - Audits et études de faisabilité
 - Création d'un plan de rénovation d'ici 2040



CONVENTION DES MAIRES HISTORIQUE ET OBJECTIFS



Commune de
Vaux-sur-Sûre

- LANCÉE EN 2008
- INITIATIVE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE
- ADHÉSION VOLONTAIRE DES COMMUNES DE L'EUROPE
- OBJECTIFS POUR 2020 : 3 * 20%
 - Réduire de 20% la consommation d'énergie
 - Diminuer de 20% les émissions de GES
 - Produire 20% d'énergie à partir de sources renouvelables
- ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE (PAED)
- AIDE DES COORDINATEURS → PROVINCE DU LUXEMBOURG : PEP'S LUX, DANIEL CONROTTE



CONVENTION DES MAIRES

HISTORIQUE ET OBJECTIFS



- 2015 → NOUVELLE CONVENTION DES MAIRES, NOUVEAUX OBJECTIFS ET NOUVEAU PLAN :
- Objectif de 40 % de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030
(20% à l'horizon 2020)
 - 1^{er} pilier : atténuation des changements climatiques
 - 2^{ème} pilier : adaptation aux changements climatiques
 - 3^{ème} pilier : agir au niveau de la précarité énergétique
 - Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et le Climat (PAEDC)
- 2021 → VISION 2050
- Réduction des GES d'au moins 55 % d'ici 2030 (40% → 55%)
 - Neutralité climatique d'ici 2050 et objectif minimum de réduction de 80% des émissions de GES

CONVENTION DES MAIRES



VAUX-SUR-SÛRE

- ADHÉSION DE LA COMMUNE : 26 / 10 / 2017
- PAEDC
 - Opportunité d'actions et pas d'obligation !
 - Rédigé par D.Conrotte
- BILANS ÉNERGIE DISPONIBLES : COMPARAISON 2006 ET 2017
- A PRENDRE EN COMPTE :
 - Commune rurale avec de nombreuses exploitations agricoles
 - Développement d'actions citoyennes → PAEDC ne prend pas en compte le gros éolien !